

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL



UNE ENTREPRISE PRIMORDIALE

S'il est une installation publique importante pour toute une région, c'est bien la station d'épuration des eaux usées de Lausanne, située à Vidy. En effet, les eaux usées d'Épalinges qui transitent par la commune de Lausanne y sont traitées ainsi que celles des communes environnantes, à savoir: Bussigny, Chavannes, Cheseaux, Crissier, Ecublens, Jouxte-Mézery, Le Mont, Morrens, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Selon son directeur M. Yves Duperrex, environ 40 millions de mètres cubes d'eaux usées parviennent annuellement à la station. Elles subissent d'abord un traitement préalable (prétraitements): les matières – minérales, sable, gravier, etc. – sont captées et évacuées à la décharge de Teufthal, canton de Berne. Puis, par un système de dégrillage, on retient les plastiques, les papiers, les restes d'aliments, etc. (qui seront transportés et incinérés à l'Usine Tridel). Environ 36 millions de mètres cubes d'eau sont conduits dans des bassins de décantation primaire qui permettent la division entre matières légères et matières lourdes. Dès ce moment, une partie des eaux subit un processus biologique (datant de 1964) et l'autre partie un processus physico-chimique (installé en 1976). C'est alors que les eaux ainsi épurées sont déversées par une conduite s'avancant de 700 mètres à l'intérieur du lac. Annuellement, 4 millions de mètres cubes d'eau ne pourront être traités dans les deux processus précités lors des événements pluvieux d'envergure.

Les étapes suivantes, en parallèle, consistent en la prise en charge des boues extraites aux différents niveaux de traitement de l'eau, à leur déshydratation et à leur incinération. Ce sont ainsi quotidiennement environ 110 tonnes de boues déshydratées, dont une partie en provenance d'autres stations d'épuration, qui sont incinérées en fournissant une énergie d'environ 18 000 MWh annuellement au réseau urbain de chauffage à distance (représentant le 4% du CAD lausannois).

Un problème actuel très lancinant est celui de l'élimination des micropolluants (pesticides, médicaments, substances cosmétiques et détergents).

En effet, ceux-ci nuisent à la faune et à la flore aquatiques et à la qualité de l'eau potable provenant des lacs.

En ce moment, un essai-pilote est mené à la station d'épuration de Vidy. Deux méthodes sont expérimentées. L'une, au moyen d'ozone (ozonation), permet de détruire un large spectre de micropolluants. L'autre, par l'absorption de micropolluants sur du charbon actif suivie d'une filtration membranaire, serait susceptible d'être utilisée également dans les autres stations d'épuration du canton.

En 2010 est prévue la fin de l'amortissement des installations de 1964 et en 2020 de celles de 1976.

Ces prochaines années, on envisage une rénovation complète des installations de traitement des eaux usées et des boues qui engendrera des dépenses de l'ordre de 120 à 150 millions de francs.

D'autre part, un nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux sera présenté au Conseil communal d'Épalinges dans le courant de cette année.

Le principe confédéral du «pollueur-payeur» partiellement introduit actuellement par les taxes de raccordement et d'épuration sera complété par une taxe annuelle d'utilisation du réseau d'évacuation.

Toutes les communes de la CISTEP (Commission Intercommunale de la STEP) vont donc appliquer les mêmes directives pour l'amélioration du traitement de nos eaux usées afin de transmettre aux générations futures un patrimoine biologique de qualité.



Jean-Claude Sheppard

À MÉDITER

**«CE N'EST PAS LA PROFESSION QUI HONORE L'HOMME,
MAIS C'EST L'HOMME QUI HONORE LA PROFESSION.»**

Louis Pasteur

SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ Echos du Conseil communal	2
◆ Communications de la Municipalité	2-4
◆ La Municipalité informe	5
◆ Jeux	5
◆ Animations	6-7
◆ Vie des sociétés	7
◆ Mémento des manifestations	8
◆ Découvrez votre commune	8

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 23 FÉVRIER

En début de séance, après sa prestation de serment, le Conseil a accueilli en ses rangs M. Anton Epp, en remplacement de M. Laurent Bathilde, décédé le 8 janvier.

M^{me} Nassiri-Ansari a été élue tacitement comme membre suppléant de la commission des finances.

La commission de gestion 2010 a ensuite été élue. Elle est composée de M^{me} Kaeslin et de MM. Cordonnier, Glayre, Magnenat, Monod, Rezzonico, Rossier, Yahiaoui et Yosefi. Ont été élus en tant que suppléants M^{me} Pittet ainsi que MM. Assal, Chevallaz, Marzoli, Perret et Péter-Contesse.

Le Conseil a accordé à la Municipalité des crédits d'achat pour l'acquisition d'un broyeur à branches (CHF 72 000.-), d'un véhicule articulé (CHF 156 500.-) et d'un système de télécommunication pour la Police municipale (CHF 56 000.-). Après un débat animé, il a également octroyé un crédit de construction pour une installation solaire thermique au chalet «L'Espérance» à Leysin (CHF 125 000.-).

Le règlement concernant l'octroi de la bourgeoisie de la commune d'Epalinges – devenu inutile suite à l'entrée en vigueur d'une loi cantonale – a été abrogé.

La Municipalité a communiqué au Conseil sa réponse à l'interpellation Wichoud concernant la création d'une piste cyclable à contresens au chemin des Planches, ainsi que d'une bande d'arrêt pour cyclistes au carrefour de l'Union.

La commission chargée de réfléchir à une modification du règlement du Conseil communal a présenté un rapport partiel, concluant à laisser inchangé le nombre de conseillers.

En fin de séance, le Conseil a pris en considération un postulat de M. Yahiaoui concernant les déchets encombrants. Il n'a en revanche pas pris en compte une motion de M. Corbaz au sujet du prix de vente du vin provenant de la vigne communale, ni un postulat de M^{me} Crottaz concernant les pistes cyclables et les marquages tenant lieu de trottoirs.

Des vœux au sujet du giratoire des Croisettes, d'une boîte à lettres au terminus du m2 ou encore les Mérites sportifs ont par ailleurs été adressés à la Municipalité.

SÉANCE DU 20 AVRIL

Lors de cette séance, le Conseil a accueilli deux nouveaux conseillers: M. Laurent Balsiger et M^{me} Sophie Lab, en remplacement de MM. Mustafa Ben Yedder et Daniel Luginbühl, démissionnaires.

Le Conseil a ensuite accordé à la Municipalité trois crédits de construction: CHF 400 000.- pour un collecteur séparatif au chemin du Petit-Vennes, CHF 395 000.- pour la construction d'un nouveau collecteur d'eaux usées et le changement de l'éclairage public au chemin du Vaugueny, et CHF 65 000.- pour le changement des quatre mâts d'éclairage des courts de tennis communaux du Bois-de-Ban.

En fin de séance, le Conseil a pris en considération une motion de M. Demierre demandant à la Municipalité de présenter une étude sur les possibilités d'achat de terrains par la Commune. Deux interpellations, concernant respectivement la zone 30 au chemin du Pré-d'Yverdon et la gestion de la déchetterie, ont par ailleurs été transmises à l'exécutif.

Erich Dürst
Président du Conseil communal

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



LE RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR D'ÉPALINGES CHERCHE DES

**«ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL»
anciennement nommées «mamans de jour»**

La LAJE (Loi vaudoise sur l'accueil familial de jour des enfants) exige que les personnes qui accueillent des enfants dans leur foyer à la journée, contre rémunération, régulièrement et de manière durable, soient autorisées et affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour.

Les autorisations sont décernées par les communes. Celles-ci assurent la surveillance et le suivi des personnes pratiquant l'accueil familial de jour, par l'intermédiaire de la structure de coordination.

Avantages:

- vous pouvez travailler à la maison tout en étant rémunérée et vous occuper de vos propres enfants;
- vous bénéficiez d'un contrat de travail et êtes employée par la structure de coordination;
- vous bénéficiez d'un encadrement et d'une assurance responsabilité civile;
- vous profitez d'une formation gratuite;
- vous exercez une activité conforme à la loi, reconnue et utile.

Conditions:

- être âgée de 20 ans au moins et être capable de discernement;
- disposer de l'expérience et des aptitudes éducatives, personnelles et sociales nécessaires;
- être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C, B, ou de toute autre autorisation de résider sur le territoire suisse valable une année au moins;
- avoir une maîtrise suffisante de la langue française;
- suivre une formation d'introduction de 25 heures et une formation continue;
- ne pas exercer d'autre activité susceptible d'entraver la qualité de la prise en charge.

Rémunération:

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| – heures de garde par enfant: | CHF 5.- |
| – déjeuners et goûters: | CHF 2.- |
| – repas: | CHF 5.- (CHF 6.- dès 6 ans) |
| – soupers: | CHF 4.- |
| – nuit (cas d'urgence) par enfant: | CHF 10.- |

Vous voulez devenir «accueillante en milieu familial» ?

Contactez la structure de coordination de l'accueil familial de jour: 021 653 30 74 (le mardi matin de 8 h à 12 h 30, le jeudi après-midi de 14 h à 18 h) ou faites vos offres par écrit auprès de M^{me} Sandrine Ramo, coordinatrice du réseau d'Epalinges, case postale 53, 1066 Epalinges.

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

Né le 29 février 1920, M. André Caillet a atteint ses 90 ans cette année. Les personnes nées un 29 février fêtent habituellement leur anniversaire le 28 février ou le 1^{er} mars les années non bissex-

tiles. Dans certains pays, par exemple à Taïwan, une personne née un 29 février l'est légalement le 28. Ainsi, une personne née le 29 février 1980 aurait eu 18 ans le 28 février 1998.

A l'occasion de la rencontre prévue pour célébrer l'événement, M. André Caillet nous a remis un petit texte de présentation écrit de sa main que nous nous plaçons à publier intégralement: «Je vous donne un petit aperçu de mes 90 ans. Je suis né à Curtilles (VD) le 29 février 1920. J'ai appris le métier de charbonnier à Goumoens-la-Ville de 1936 à 1939. En 1943, j'ai acheté à Chapelle-sur-Moudon un atelier de charbonnage avec habitation. J'ai fait 5 ans de mobilisation, 652 jours sous les drapeaux. En 1988, je suis devenu veuf. Après avoir habité pendant 45 ans à Chapelle, j'ai vendu ma propriété et je suis venu habiter aux Croisettes, à Epalinges, où je me plais beaucoup. J'ai eu six enfants, deux filles et quatre garçons, onze petits-enfants et dix arrière-petits-enfants, tous en bonne santé.»

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

La délégation des Autorités communales a également rendu visite aux autres nonagénaires:

Le 6 mars 1920, M. Gaston Perret,
au chemin du Polny 30

Il est né et a grandi dans une ferme à Chailly. Il a fait un apprentissage de boucher, et se souvient d'avoir eu à livrer la viande le samedi soir, avec un chariot. Après son apprentissage, il a rejoint les CFF, en tant qu'aiguilleur à la gare de Lausanne, tout en continuant à exercer occasionnellement son ancien métier. Pendant la guerre, il a été mobilisé pendant 740 jours. M. Perret vit à Epalinges depuis les années soixante, dans une maison qu'il a fait construire.

Le 7 avril 1920, M. Georges Wicht,
au chemin des Croisettes 17

Il est né et a grandi à Bex où il a fait son apprentissage de serrurier-constructeur. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il a été mobilisé pendant de longs mois. Il se souvient d'avoir eu à annoncer son groupe au général Guisan. M. Wicht a six petits-enfants, treize arrière-petits-enfants et quatre arrière-arrière-petits-enfants. Il a été entraîneur du FC Epalinges, et a siégé dans notre Conseil de 1989 à 2003.

Erich Dürst
Président du Conseil communal

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



DISPOSITIF EN CAS DE CANICULE

Depuis 2009, le Canton et les Communes ont mis en place un dispositif en cas de canicule. Son objectif est de prévenir ou d'atténuer les atteintes dues aux fortes chaleurs chez les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées, surtout si elles vivent seules.

Affiches et dépliants munis de recommandations utiles seront diffusés à la population.

Conseils en cas de grandes chaleurs:

1 Se reposer... rester au frais

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

2 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit. Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

3 Boire régulièrement... manger léger

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers.

Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Dans ce cas, **il faut agir immédiatement: faire boire et rafraîchir la personne, appeler son médecin traitant; en cas d'absence, aviser la Centrale des médecins de garde 0848 133 133.**

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



DÉCHETTERIE DU GIZIAUX

Nous rappelons l'existence de la déchetterie du Giziaux qui permet à tous les habitants de notre commune, moyennant l'obtention d'une carte d'accès, de trier la plus grande partie de leurs rebuts de biens de consommation.

Une multitude de bennes et de réceptacles de toutes sortes sont mis à disposition et permettent une élimination appropriée. Le personnel du centre de récupération est présent, durant les heures d'ouverture, pour orienter et conseiller tous les utilisateurs en cas de doute dans les opérations de tri.

Horaire d'été

Lundi	08.30 – 12.00	
Mardi		14.00 – 18.00
Mercredi		14.00 – 18.00
Vendredi		14.00 – 18.00
Samedi	08.30 – 12.00	13.00 – 17.00

Les personnes ne disposant pas de véhicule peuvent également faire appel aux employés de Desa SA qui organisent le service d'enlèvement à domicile pour des meubles, du gazon, des feuilles mortes, etc., contre paiement et sur rendez-vous.

Tout renseignement concernant les prestations de Desa SA peut être obtenu au 021 784 07 15 (aux heures d'ouverture de la déchetterie) ou au 021 310 03 28 (hors ouverture de la déchetterie, mais pendant les heures de bureau).

Même si la fréquentation de la déchetterie est bonne (25 966 passages en 2009), elle peut incontestablement augmenter. Pour preuve, citons l'importance des ordures ménagères collectées par camion devant chaque propriété, à raison de deux fois par semaine: en 2009, 1770,95 tonnes (en 2008, 1868,24 tonnes) ont été évacuées. Tout laisse à penser que le tri des déchets peut être amélioré.

VACANCES SPORTIVES

**J'AI DU NEZ ...
J'FAIS DU SPORT !**



Le catalogue des vacances sportives 2010-2011 peut être obtenu auprès du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, tél. 021 316 39 51 (le matin uniquement). Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site Internet www.vd.ch/seps (sous «Index global» puis «Camps sportifs de vacances»).

Les camps (quelque 300) sont organisés, pendant les périodes des vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et jeunes âgés de 4 à 20 ans (voire plus). Ils proposent de nombreuses activités sportives ainsi que des loisirs culturels et éducatifs.

MINI-DÉCHETTERIE DE LA CROIX-BLANCHE SUPPRIMÉE

La mini-déchetterie (constituée d'une benne à verre, d'un conteneur à ordures ménagères et d'un réceptacle à habits) qui se trouvait sur le petit parking derrière l'Auberge Communale a été supprimée.

Cet emplacement ne convenait plus à cause de la proximité des appartements nouvellement aménagés dans le bâtiment érigé à la route de la Croix-Blanche 31 (ex-propriété Périsset). De plus, nous devons régulièrement constater de nombreux abus aussi bien par rapport aux horaires de dépôt qu'aux objets déposés à tort.

Ce dégagement permettra aux véhicules et machines d'entretien et d'exploitation de pouvoir bénéficier d'un accès plus aisé à la forêt.

PETIT RAPPEL D'ACTES DE CIVILITÉ

Déjections canines

La plupart des chemins communaux sont équipés de poubelles et de distributeurs de sachets pour les crottes de chien. Les propriétaires de canidés sont priés de les utiliser plutôt que de laisser les déjections de leur fidèle compagnon «à disposition» des chaussures du prochain passant.

Tonte du gazon

En ce qui concerne la tonte du gazon, par courtoisie envers son voisinage, il est vivement recommandé à chaque utilisateur de machines de jardinage à moteur – dont l'emploi est interdit le dimanche et les jours fériés – de s'abstenir pendant la pause de midi et dès 20 h le soir.

Fauchage des prairies

Les propriétaires de parcelles non construites ont l'obligation de couper et d'évacuer l'herbe au moins deux fois par an, la première fois avant le 31 juillet, afin d'éviter la propagation des plantes nuisibles dans les biens-fonds voisins. Ils sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour que leur terrain soit maintenu en bon état.

LA FONDATION MONT-CALME:
20 ANS D'ACTIVITÉ SUR ÉPALINGES

Née avec la construction du quartier d'habitation et du centre commercial de la Croix-Blanche, l'antenne d'Épalinges de la Fondation Mont-Calme fête ses 20 ans d'activité au service des personnes âgées de la commune.

Les huit appartements protégés inaugurés en 1990 sont aujourd'hui passés à douze logements offrant un cadre de vie stimulant et sécurisant accessible à un large éventail de besoins tant sur le plan sanitaire que social. La réponse aux divers besoins de leurs habitants est assurée par le personnel de la Fondation, largement soutenu par un réseau de professionnels réunissant les médecins traitants, le Centre médico-social et la pharmacie.

En 2005, la structure s'est encore agrandie par la création d'une Unité d'accueil temporaire (UAT) dans une des surfaces du centre commercial ouverte sur la place de la Croix-Blanche. Ce lieu est destiné aux personnes âgées vivant à domicile qui souhaitent maintenir des liens sociaux et leur autonomie grâce au soutien apporté par l'équipe pluridisciplinaire qui œuvre au quotidien. Reconnue par le Service de la santé publique, l'UAT bénéficie de soutiens financiers qui lui permettent d'être accessible à tous.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

pour les appartements: 021 784 01 66
pour l'UAT: 021 784 10 54

COMPTES COMMUNAUX 2009

Malgré la crise monétaire mondiale débutée au deuxième semestre 2008, la bonne conjoncture des années précédentes et l'évolution significative de la population palinzarde ont contribué au maintien de bonnes recettes fiscales, nous permettant de poursuivre la diminution de notre endettement (voir tableau 3). Nous profitons également de taux d'emprunts historiquement bas.

Les bons résultats comptables de ces cinq dernières années, obtenus grâce à la gestion prudente des finances communales par la Municipalité et au respect budgétaire de tous les employés de la commune, ne doivent pas faire

oublier les incidences financières liées aux décomptes finaux des péréquations intercommunales et de la facture sociale ni les impacts imprévisibles dus à la chute des marchés boursiers sur le revenu et la fortune des personnes physiques et sur l'imposition des personnes morales (voir tableau 2).

Dans le contexte actuel, il est essentiel de rester attentifs et de continuer d'appliquer une gestion rigoureuse des revenus de notre commune.

L'excédent des recettes, après les opérations de clôture comprenant les amortissements et les affectations obligatoires, s'élève à CHF 5 550 363.55. Une fois déduits les amortissements supplémentaires sur les bâtiments, les ouvrages de génie civil et les véhicules, le résultat de l'exercice 2009 prévoit un excédent de CHF 28 759.–.

Ce résultat, qui peut être qualifié de bon, nous permet de diminuer la dette communale en dessous de 10 mio (voir tableau 1), ce qui nous autorise à envisager de futurs investissements dans de bonnes conditions. En effet, à court terme, nous devons financer le nouveau terrain de sport, la réfection profonde de la salle de sport de Bois-Murat, de la piscine, et l'aménagement des extérieurs de l'établissement scolaire, la création d'un nouveau bâtiment pour la voirie et d'une nouvelle construction pour l'accueil de la petite enfance; dans un deuxième temps, nous envisageons une nouvelle salle de sport vers la Croix-Blanche.

Y. Tardy, syndic

Tableau 1	Comptes 2009	Budget 2009
Revenus	38'740'601.70	33'979'400.00
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	- 731'208.85	- 391'150.00
Ecritures internes	- 332'666.48	- 293'500.00
Revenus épurés	37'676'726.37	33'294'750.00
Charges	38'711'842.70	33'912'510.00
Amortissements	- 5'536'783.24	- 580'750.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 436'244.34	0.00
Ecritures internes	- 332'666.48	- 293'500.00
Charges épurées	32'406'148.64	33'038'260.00
Excédent de revenus / (-) charges	28'759.00	66'890.00

Tableau 3	2005	2006	2007	2008	2009
Endettement net	22'753'042	17'127'275	12'425'114	10'355'642	8'095'282
Investissements nets	606'055	656'146	1'347'695	3'896'901	2'870'930
Autofinancement	4'067'205	6'883'073	6'123'551	5'991'468	5'270'578

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION D'ÉPALINGES À LA FACTURE SOCIALE CANTONALE

Tableau 2	Comptes 2007	Ecart 07/08	Comptes 2008 *	Ecart 08/09	Comptes 2009 **	Ecart C/B09	Budget 2009
Participation communale (y compris enseignement spécialisé)	6'575'415	+ 17.28%	7'711'410	+ 17.29%	9'044'980	+ 0.00%	9'044'975

* Tenu compte du décompte final 2008 comptabilisé sur l'exercice 2009 – ** Montant provisoire correspondant aux acomptes payés

JEUX

SOLUTION DU SUDOKU N° 164 MARS 2010

Quarante et une personnes nous ont donné la réponse exacte. Il s'agit de: Charles Galley, Charles Isoz, Marie-Claude Rossiaud, André Aebischer, Françoise Aubert Longchamp, Denise Borel, Jeanine Brugger, André Brühlhart, Elise Chevalier, Christiane Chevalley, Myriam Ducret, Christiane Dumoulin, Dominique Egger, Josiane Favre, Fabien Galley, Francis Galley, Nilda Giroud, Saichai Graf,

6	7	2	5	3	1	4	9	8
3	8	5	4	9	7	6	1	2
4	1	9	6	8	2	5	7	3
2	9	8	7	6	3	1	4	5
7	3	4	1	2	5	9	8	6
1	5	6	8	4	9	3	2	7
9	4	7	3	5	8	2	6	1
5	2	1	9	7	6	8	3	4
8	6	3	2	1	4	7	5	9

Claude Grisar, Denise Isler, Christine Joye, Nell Lagniaz, Sylvie Lecuit, Claudine Leresche, Marcel Martin, Monique Martin, Yves Pache, Daniel Pahud, Daniel Pahud, Michel Perret, Silvia Pichard, Carole Rittener, Bernadette Rothen, Gottlieb Schenk, Esther Seira, Eva-Marie Sordet, Anne-Marie Stamm, Rémy Taillens, Janine Terraz, Madeleine Tzaud, Philippe Vauthier; nous les félicitons chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où la traditionnelle récompense leur sera remise.

Nous vous proposons cette fois une grille de mots croisés. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 juillet 2010.**

Horizontalement

1. Comme certains discours. 2. Ceinture – Ville de France. 3. Ça ne manque pas de sel – Avec «dad» c'est une ville espagnole. 4. Et corvéables... 5. Créant une structure. 6. Base de ruisseau – Empereur. 7. Otes la coquille de l'œuf dur. 8. Station sans fin – Deux fois – Tifs émergents. 9. Presque renommée – Métal. 10. Relatif à un ensemble.

Verticalement

I. Ensorcellements. II. Fleuve – Ville roumaine. III. Départements, chez nous. IV. Vieil allemand – Conjonction. V. Qu'on peut mettre en travers. VI. Disparût – Fin latine. VII. Le début à l'école – Entête – Milieu du sein. VIII. Réorganise. IX. Victoire de Napoléon – Parasite. X. Enlever.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

ANIMATIONS



MÉRITES 2009

Les distinctions visant à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel et professionnel, en 2009, ont été remises à l'occasion d'une soirée qui s'est déroulée le 18 février, en présence aussi des nouveaux habitants de notre commune. La manifestation, tenue à la Salle des spectacles, a également rassemblé les représentants des autorités communales, des sociétés locales et des paroisses.

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats: Maxime Rittener, pour son titre de champion suisse de Wushu traditionnel à mains nues et pour son titre de champion suisse de Wushu traditionnel avec arme (la chaîne), ainsi que l'équipe d'athlétisme scolaire, composée de Audrey Bovay, Marion Bovey, Marine Gumy, Kyra Michel, Anna Mirkovitch, Alexia Mottier et Ariane Saugy, pour son titre de championne vaudoise scolaire qui lui a permis de représenter le canton de Vaud à la Journée suisse du sport scolaire, en juin 2009, et d'y obtenir la troisième place au relais 5 x 1000 m.

Pour la prochaine édition des «Mérîtes», les candidatures ou propositions devront être annoncées à la Municipalité, par écrit, avec tous les renseignements nécessaires, d'ici au 15 décembre prochain.



© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

De g à d: Maxime Rittener, l'équipe féminine d'athlétisme, et, au second rang, l'entraîneur scolaire, Philippe Winzenried (à gauche) et Yvan Tardy, syndic (à droite).

UNE PAGE D'HISTOIRE... «À L'OMBRE DE LA MONTAGNE», FILM DE DANIELLE JAEGGI

Nous vous convions à venir découvrir le film documentaire historique de Danielle Jaeggi, le jeudi 3 juin 2010, à 20 h 15, à la Salle des spectacles. Entrée libre.

Surréaliste ! Nazis, pilotes américains et réfugiés juifs se croisaient dans les rues et maisons de santé de Davos pendant la guerre. Le film révèle au travers d'une narration sensible une page inédite de l'histoire suisse des années 1930 à 1945.

Note de Danielle Jaeggi, réalisatrice

«Mon père, tuberculeux, a séjourné de longues années en sanatorium, principalement avant ma naissance, puis dans ma petite enfance. J'ai été très marquée par la distance et les absences que la maladie instaurait entre mon père et moi.

C'est la relecture attentive des lettres de mon père à ma mère pendant ses séjours forcés à la montagne qui m'a décidée à aller à Davos. Ecrites avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, elles n'évoquent pas seulement la maladie mais aussi la situation politique de la Suisse. Mes parents étaient d'autant plus sensibles à la montée du nazisme et à la fermeture progressive des frontières que mon père était suisse et ma mère juive hongroise. J'ai choisi de retracer, de manière fictionnelle, mon propre cheminement, par un récit en voix off à la première personne où, en donnant à entendre certaines lettres de mon père, je mène une enquête sur Davos et ses sanatoriums, lieux de soins dont j'ignorais la face cachée et violente.

Je découvre ainsi que suite à la «Belle Epoque» des sanatoriums, celle du temps suspendu et des soirées déguisées, l'Histoire a fait une intrusion brutale à Davos. En effet, cette petite ville, connue pour son «air pur», ses établissements de luxe, et son paysage, sera bientôt un lieu très particulier où se croiseront, d'un côté, officiers nazis (hôtes des sanatoriums sous contrôle direct du Reich), et victimes du nazisme de l'autre, avec, à la fin de la guerre, l'épisode burlesque des aviateurs américains, internés suite à un atterrissage forcé sur territoire suisse et pressés d'en découdre avec l'ennemi qui parade dans les rues du village.

J'éprouve, au cours de l'enquête, la nécessité de confronter le langage parfois très direct et daté de mon père sur la situation de l'époque avec le point de vue documenté d'historiens qui ont étudié de près l'histoire suisse de la Seconde Guerre mondiale.»

Note de la production

«Il s'agit d'un film remarquable qui lie investigation et atmosphère d'un autre temps, plongeant le spectateur dans une époque aujourd'hui révolue. Pourtant, la tuberculose fut une pandémie qui a marqué et fait souffrir l'Europe pendant plus d'un siècle, de laquelle il ne reste plus guère de trace dans les stations de cure les plus fréquentées de l'époque comme Davos ou Leysin, où l'on peut voir, ici et là, des sanatoriums de moins en moins reconnaissables, tels des vaisseaux échoués.

Le film évoque cette période fort particulière où l'Europe vivait l'un de ses pires cauchemars et pendant laquelle, curieusement, des citoyens des différentes nations belligérantes se côtoyaient dans les Alpes suisses et cohabitaient...»

Source: www.alombredelamontagne.ch

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

La population est invitée à se rassembler dans le périmètre de l'église des Croisettes pour fêter le 1^{er} Août. Une grande halle de fête sera dressée pour l'occasion à proximité de l'église. Dès 19 h, l'apéritif – offert par la commune – sera servi par les Paysannes vaudoises en costume. Les personnes présentes pourront se restaurer, à un prix très raisonnable, sur place (menu: jambon à l'os, gratin de pommes de terre, salade de haricots verts). Celles qui préféreraient «manger sur le pouce» trouveront aussi de la petite restauration (saucisses de veau ou schubligs, etc.)

Dès 20 h, à proximité de la Maison de paroisse: productions de l'orchestre de jazz «Cosa Nostra Jazz Band». Dès ce moment-là: gonflage des ballons. Le traditionnel «lâcher de ballons» interviendra aux environs de

21 h. Les enfants sont priés d'attendre les premiers sons de l'Harmonie municipale d'Epalinges pour laisser s'envoler les ballons.

La partie officielle débutera un peu après, avec la participation de l'Harmonie municipale. Cette année, le discours sera prononcé par M^{me} Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement.

Le feu (sur la colline de l'église) sera allumé aux environs de 21 h 30; il sera suivi d'un feu d'artifice. La partie récréative se poursuivra avec l'orchestre de jazz.

ANIMATIONS

FÊTONS NOTRE QUARTIER

Comme chaque année, l'Harmonie municipale vient à la rencontre de la population en se produisant, tous les lundis du mois de juin, dans vos quartiers.

Ces moments musicaux sont un bon moyen pour faire connaissance et pour partager un instant de détente et d'amitié, en apportant le cas échéant ce qu'il faut pour trinquer. Des tables et des bancs seront mis à disposition pour l'occasion; chacun pourra donc s'installer confortablement pour profiter des accords mélodieux de la formation palinzarde.

Nous vous invitons donc nombreux à vous regrouper autour de l'Harmonie municipale, dès 20 h, aux dates et endroits suivants:

Tuileries (place publique)	lundi 7 juin
Près-les-Bois	lundi 14 juin
Les Planches/Bodérons (abri public)	lundi 21 juin
Au Village (ferme Forney)	lundi 28 juin

En cas de mauvais temps, le concert est annulé.

VIE DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE (FSG) SECTION GYM HOMMES D'ÉPALINGES

Gym hommes

Qui désire faire un peu d'exercice et du volley-ball en toute décontraction?

Venez nous rejoindre le mardi soir, de 20 h à 22 h, au bâtiment A de Bois-Murat. De nouveaux moniteurs seraient aussi les bienvenus.

Unihockey

Nous avons également une équipe qui dispute le championnat romand de 5^e ligue. Les entraînements ont lieu le mardi de 20 h à 22 h au bâtiment E de Bois-Murat.

Jeunes gymnastes de 6 à 16 ans

Les cours ont lieu le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 au bâtiment A de Bois-Murat. Ces jeunes participent aussi dans le courant de l'année à plusieurs concours. Nous recherchons également un(e) aide-moniteur(trice).

Contacts

Pour la gym:

Pierre Bichovsky, 021 653 34 00 – pierre.bichovsky@worldcom.ch

Pour le unihockey:

Didier Miéville, 079 416 46 47 – uhc.epalinges@googlemail.com

CONCOURS DES ŒUFS DE PÂQUES

Le traditionnel concours des œufs de Pâques de l'Association des commerçants et artisans d'Epalinges, organisé du 22 au 24 mars 2010, dans les locaux de l'Unité d'accueil temporaire de la Fondation Mont-Calme, à la place de la Croix-Blanche, a rencontré un vif succès (une cinquantaine de participants). Les œuvres peintes et décorées de ces artistes en herbe ont été exposées à proximité des vitrages; elles étaient donc visibles depuis les arcades de la place de la Croix-Blanche. Tout un chacun a ainsi pu admirer, à loisir, ces petits chefs-d'œuvre d'imagination enfantine. L'Association des commerçants remercie tous ces jeunes artistes; elle leur donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures pascales.



© Photo Heidi Vireddaz-Bader, Epalinges

BRUNCH MUSICAL

L'Harmonie municipale organise un brunch musical (sous forme de buffet garni), à la Maison de paroisse, **le dimanche 4 juillet, dès 10 h 30.**

Outre un buffet généreusement garni de produits du terroir (plusieurs sortes de pain, tresses, charcuterie, salades variées, plateau de fromages, tartes, café, thé, jus d'orange, boissons diverses), le brunch sera animé musicalement par l'Harmonie et ses petits groupes de musiciennes et musiciens. Vous aurez également la chance de rencontrer le vigneron Denis Fauquex.

Prix (accès libre au buffet, boissons alcoolisées non comprises):

– famille (deux adultes et leurs enfants jusqu'à 16 ans): CHF 70.–

– dès 16 ans: CHF 30.– par personne

Réservez au plus vite vos places auprès de:

Olivier Veraguth par mail: overaguth@citycable.ch

ou Philippe Koch, tél. 079 235 76 79

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité cordialement et gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis **19 juin** et **11 septembre, à 12 h**, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ÉPALINGES

Grande audition publique et inauguration de la grande HARPE le 11 juin 2010 à 19 h à la Grande Salle d'Epalinges

Ne manquez pas cet événement – Vous êtes tous cordialement invités!

Les instruments suivants sont enseignés:

trompette, cornet, saxophone, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, percussions, batterie, guitare, harpe, violon, piano

Dernier délai d'inscription: **31 juillet 2010**

Démision ou changement d'instrument sont à signaler à la responsable jusqu'au **31 juillet 2010**

Vous pouvez trouver des feuilles d'inscription sous www.ecoledemusique-epalinges.ch ou à l'adresse ci-dessous:

Ecole de musique d'Epalinges

La responsable:

Anneliese Koch, chemin des Roches 41, 021 653 71 38

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ **Jeudi 3 juin, à 20 h 15**
«A l'ombre de la montagne», film documentaire de Danielle Jaeggi
- ◆ **Mardi 8 juin, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant pour les Aînés
- ◆ **Vendredi 11 juin, à 19 h**
Audition publique de l'Ecole de musique
- ◆ **Vendredi 2 juillet, à 10 h 30**
Promotions scolaires (remise des certificats de fin d'études)
- ◆ **Jeudi 2 septembre, à 20 h 15**
«Le crépuscule des lions», film de Stéphane Chopard
- ◆ **Mardi 7 septembre, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant pour les Aînés

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Dimanche 20 juin, à 12 h**
160^e fête de l'Abbaye «La Jeune Suisse» des Croisettes, apéritif offert à la population

MAISON DE COMMUNE

- ◆ **Mardi 29 juin, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal

DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE

- ◆ **Lundi 7 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale sur la place publique des Tuileries
- ◆ **Lundi 14 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale à Près-les-Bois
- ◆ **Lundi 21 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale à l'abri public des Planches/Bodérons
- ◆ **Lundi 28 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale au Village d'Epalinges (près de la ferme Forney)

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Jeudi 1^{er} juillet, dès 14 h 15**
Fête des Ecoles

SALLE DE QUARTIER DE BOIS-MURAT

- ◆ **Samedi 19 juin, à 12 h**
Rencontre et repas du groupe Symphonie

PÉRIMÈTRE DE L'ÉGLISE

- ◆ **Dimanche 1^{er} août**
Célébration de la Fête nationale

MAISON DE PAROISSE

- ◆ **Dimanche 4 juillet, dès 10 h 30**
Brunch musical de l'Harmonie municipale

PAVILLON DE L'ARZILLIER

- ◆ **Samedi 12 juin, à 15 h 30**
Eveil à la foi pour les enfants de 0 à 6 ans

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 164 MARS 2010

Vingt personnes ont reconnu la photographie prise au débouché des immeubles Roches 35 à 41 sur laquelle on aperçoit, en second plan, derrière le miroir, le bâtiment Roches 34.

Les réponses fournies nous ont été données par: Marianne Beutler, Rachel Christinet, Dominique Egger, André Brülhart, Isabelle Carrard, Francis Chevalier, Barbara Clopath, Michel Delessert, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Paulette Girardin, Marinette Küffer, Michel Küffer, Marcel Martin, Georges Nicod, Gottlieb Schenk, Caroline Strelba, Jan Strelba, Lise Strelba. Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 juillet 2010.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de septembre 2010:

- **20 juillet 2010**
au Greffe municipal d'Epalinges